



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article190>

19 janvier 2012 Conseil des Prud'hommes d'Arles

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 8 février 2012

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

AUDIENCE SOLENNELLE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES D' ARLES

Le 19 janvier 2012 se tenait l'audience solennelle de rentrée judiciaire du Conseil des prud'hommes d'Arles. Muriel Ré, Présidente sortante, issue du groupe CGT, n'a pas manqué dans son discours, de dénoncer les atteintes au fonctionnement de l'institution, notamment :

- ▶ la création d'une taxe de 35 euros (perte de la gratuité de la justice prud'hommale),
- ▶ la tentative d'introduction des médiations conventionnelles,
- ▶ le manque récurrent de personnels de greffe qui ne permet pas un exercice satisfaisant de la justice.

Lire son intervention (fichier joint)

[\[Prud'hommes Arles 19.01.12 - PDF - 85.5 ko\]](IMG/pdf/DISCOURS_CPH_2012.pdf) **Prud'hommes Arles 19.01.12**

[Photos](#)